



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE

Sainte-Anastasie, le 17 mai 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mai à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 09 mai 2019, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MR TIXADOR – Mme PANAFIEU – MM ORTA – Mme POULLET - MM Laurent CHABAUD – NEVEU – Mmes SESOSTRIS – HURLIN – Laurence FOURES – M. Luc CHABAUD

ABSENTS : MM DAIGNES – GRIOLET – MIRAKOFF – Mmes GALTIER - JUDOR – ZELMAT – MM PELEGRIN – TOPIN

-

PROCURATIONS :

- M. DAIGNES à Mme POULLET
- Mme JUDOR à M. Laurent CHABAUD
- M. MIRAKOFF à Mme SESOSTRIS
- Mme GALTIER à M. TIXADOR
- Mme ZELMAT à Mme PANAFIEU
- M. PELEGRIN à M. ORTA
- M. TOPIN à Mme laurence FOURES

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance : Monsieur James NEVEU est désigné secrétaire de séance.
2. Approbation du PV de la séance du 17 avril 2019 : après 1 correction, le procès-verbal de la séance du 17 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.
3. Modification de la délibération relative à la demande de fonds de concours auprès de Nîmes Métropole : approuvée à l'unanimité.
4. Convention pluriannuelle de pâturage : la convention pluriannuelle de pâturage est approuvée à l'unanimité.
5. Convention de servitude pour la pose d'une canalisation d'irrigation : la convention est approuvée à l'unanimité.
6. Obligations légales de débroussaillage : définition de la procédure d'information des usagers, modalités de contrôle et fixation des sanctions la méthodologie et les modalités de contrôles sont approuvées par 16 voix pour et 1 abstention (M. Luc CHABAUD).

Le Maire,
Gilles TIXADOR

Porte des Gorges du Gardon - Site classé